

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 janvier à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER – DUFRENE - DEBRUN

MMES GOUJAT – BERNARD

MM. CRIONAY – PASSARD – VERMOREL – CHANTHARAKSA

MMES BOULAND -

Absents excusés (pouvoir) : M CODIS – MMES LANDES - GUIGNIER

Absent excusé : M BONNEFOUX

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : MME GOUJAT

Date de convocation : 19 janvier 2018

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2017 est validé.

1) Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées :

Vœux et inauguration : L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu lors de la cérémonie des vœux du 10 janvier 2018. Un film de présentation des compétences assumées a été réalisé et projeté lors de la cérémonie des vœux de Frontenas.

Divers : **Dates à venir** : Commission aménagement de l'espace le mercredi 31/01. Le prochain Bureau des Maires se déroulera le 31 janvier 2018. Prochain conseil communautaire le mercredi 7 Février à 19h.

2) Syndicats Intercommunaux :

Syndicat Départemental d'Energies du Rhône : Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie, le Syder propose un groupement d'achat d'électricité ouvert aux collectivités du Nouveau Rhône pour une exécution à compter du 1 er janvier 2019, pour une durée de quatre ans. Il concernera, dans un premier temps, les contrats d'une puissance supérieure à 36 KVA se terminant après le 1 er janvier 2019 qui nécessitent une obligation de mise en concurrence.

Pour Frontenas, deux bâtiments sont concernés : la mairie et la salle d'animation rurale.

Le conseil municipal, considérant que les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites cités ci-dessus n'existent plus depuis le 31 décembre 2015, considérant que la procédure d'achat groupé, que le SYDER s'apprête à relancer au cours de cette année représente une opportunité, décide d'accepter les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité tel que présenté par Monsieur le Maire.

Retrait des illuminations : le samedi 27 janvier 2018.

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières: Le dernier comité s'est tenu le 13 décembre 2017 à Frontenas.

Syndicat Intercommunal des Eaux : Le planning prévisionnel des travaux de renouvellement de la conduite d'eau, diamètre 400, située route du Suel et prévu sur cette année sera demandé au syndicat.

Syndicat Rhodanien de Développement du Câble : L'opérateur SFR a avancé le projet de déploiement de la fibre.

3) Voirie/Espaces verts :

Travaux voirie Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : Les vœux ont été formulés par M Debrun et concernent les voies suivantes : Rue de l'Ancienne Poste (réfection de la chaussée après la mise en séparatif du réseau des eaux usées, le raccordement de la route de Grand Champ et de l'Allée des Lauriers (Etude de faisabilité du raccordement) et le raccordement de la route des Bruyères et de l'avenue Odette et Edouard Durand (Etude de faisabilité technique du raccordement).

Intervention des brigades vertes : se fera sur la fin de l'hiver. Cela concerne la taille des lauriers du tennis, l'élagage des trois platanes et l'abattage des peupliers de la salle d'animation rurale.

4) Bâtiments communaux :

Appartement communal Ragot :

Nettoyage de l'appartement avant mise en location : Le devis effectué par l'entreprise Villain, nettoyage, pour un montant de 120,00 Euros HT est validé par le conseil municipal.

Ce dernier a été vidé des effets personnels au profit de l'association PUCES CAFE à Châtillon d'Azergues. L'association a remis à la commune un inventaire précis.

Appartement communal : Monsieur Romain Goujat occupe l'appartement depuis le 1^{er} janvier 2018. Les diagnostics énergétiques de l'appartement ont été réalisés.

Bâtiment MEGE : La vente sera signée prochainement. Une date est fixée pour le débarrasage : samedi 31 Mars toute la journée. Des devis sont en cours de réalisation pour la réfection de la toiture.

Divers : Retours des devis façade et toiture école. Le devis concernant la réfection des façades de l'école s'élève à 4 120.42 € TTC. Le remplacement de la chaudière de l'école sera programmée pour 2019 afin de réaliser les études nécessaires en amont.

5) Urbanisme :

Plan Local d'Urbanisme : Les documents opposables depuis le 01/12/20107 ont été mis en ligne et seront communiqués à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (insertion dans le SIG, Système d'Information Géographique) et à la Direction Départementale des Territoires.

Commission consultative de l'aérodrome et Comité de travail de l'aérodrome : Les membres de ces deux commissions se sont réunis les 21 et 22 décembre dernier. M le Maire projette le tableau des mouvements mensuels des vols avec l'évolution de 1999 à 2017. Depuis 2015, il est à noter une baisse globale de cette activité sur l'aérodrome de Frontenas.

Présentation esquisses des OAP (orientations d'Aménagement et de Programmation) 1 et 3

6) Finances :

Succession RAGOT :

Assurance vie SOGECAP : Dans le cadre de cette assurance vie, le conseil municipal émet un avis favorable par délibération pour la perception dans le cadre de la succession du contrat Sogecap pour un montant de 69 625.60 €.

Véhicule Renault: Repris par un garage pour 10 800 €.

Gestion locative : M le Maire présente un tableau récapitulatif des propositions de trois agences immobilières consultées dans le cadre de la mise en location de l'appartement. Après présentation, M le Maire propose de retenir l'agence Beaujolais Immo par délibération. Vote Pour : 13 – Vote Contre : 1 (M Crionay).

Assurance propriétaire bailleur : Adhésion à Groupama.

Etat 2017 et Budget 2018 : présentation des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement 2017 en comparaison avec les 3 exercices précédents.

Rappel du déroulement du budget 2018.

Divers : Mise en place de la signature électronique des bordereaux de mandats et titres à compter du 01/01/2018.

7) Personnel et organisation municipale :

Formations 2018 : Offre 2018 du CNFPT réceptionnée et diffusée aux agents pour choix d'une formation sur Cette année.

Formation intégration : M Kohler assistera à cette formation obligatoire du 1^{er} au 7 février (5jours).

RIFSEEP : Ce nouveau régime indemnitaire sera étendu à tous les agents. Il faut d'abord soumettre cela au Comité technique paritaire.

Divers : retours sur la rencontre à Theizé du 08 janvier au sujet des communes nouvelles.

8) Ecole et rythmes scolaires :

Avis conseil municipal rythmes scolaires:

Monsieur le Maire donne des informations sur le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 autorisant à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Madame Bernard développe l'historique du changement de rythmes scolaires, le coût par an, les avantages et inconvénients d'une modification.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours. La délibération ainsi que le procès-verbal du conseil d'école (réunion le 8 février), la lettre du choix effectué signé du Maire seront transmis à l'Inspection Académique. Vote Pour : 11- Vote Contre : 2.

Divers :

Absence personnel : MME Crionay assurera une mission de remplacement à la cantine pendant l'absence de M Kohler. Début de l'activité piscine le 02/02/2018. Prochain conseil d'école le jeudi 8 Février à 19h.

9) Domaine associatif :

Manifestations passées et à venir : projection

Comité des Fêtes : Un projet de création d'un comité des fêtes est en cours. Après échange, le conseil municipal décide que ce dernier devra répondre aux critères ci-dessous :

- Incarner un évènement emblématique pour la commune
- Favoriser la dynamique associative
- Regrouper des moyens humains pour pallier à une manifestation ou en créer une nouvelle
- Garantir une autonomie de fonctionnement et voire la gestion de matériel

Divers :

L'assemblée générale de l'OSB s'est déroulée le 13 janvier.

L'assemblée générale des sarments du beaujolais s'est déroulée le 18 janvier (31 personnes présentes).

L'assemblée générale des boules s'est déroulée le 19 janvier.

10) Communication :

Bulletin municipal 2017 : Point sur les retours et sur la fin de distribution.

Vœux 2018 : Point sur les vœux du 20 janvier et retour sur les vœux des partenaires.

Divers : Mise à jour du site internet.

12) Informations diverses :

INSEE - Recensement de la population – Population légale : Population totale au 1^{er} janvier 2018 : 839 habitants.

Le Projet OIKA OIKA (animation jeux) aura lieu le samedi 03/03 de 14h à 18h à la salle voûtée.

Le projet MARPA continue à avancer : restitution des échanges avec l'OPAC lors d'une réunion le lundi 05/02/2018.

Reconnaissance d'état de calamités agricoles suite à la sécheresse 2017 pour les prairies.

Une campagne au profit de la Croix Rouge aura lieu sur Frontenas (en porte à porte) d'ici le mois de mars.

13) Questions diverses :

Le lavage des vitres est effectué deux fois par an par une entreprise extérieure. Il est demandé que celui-ci soit effectué une troisième fois par l'agent en charge de la salle d'animation rurale.

Prochain conseil municipal municipal : vendredi 23 février 2018 à 19 h 30

Le Maire



Thomas DUPERRIER